

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la sàrl dissoute:
Katana resto Sàrl en liquidation, Payerne
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraor-
dinaire
3.

Date de la décision: 28.10.2003
4.

Echéance de préavis des créances: **24.12.2003**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Nicole Angéloz,
p.a. Rue de la Gare 4 bis, 1530 Payerne
6.

*Indication: Il est instamment demandé aux créanciers
de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer
leurs prétentions.*
7.

Remarques: Ils sont informés que la liquidatrice se réserve
le droit de procéder à une répartition anticipée (art. 745 al.
3 CO).
- Philippe ULDRY, notaire
1701 Fribourg
(01272946)